



Aller à la découverte de la châtaigneraie, des arbres remarquables qui abritent une grande variété d'oiseaux tels que "pics" et "sittelles".

1 Au départ de Vaas prendre la direction de Château du Loir et remonter le GR35 qui suit le ruisseau du Ponceau.

Après environ deux kilomètres, on aperçoit sur la gauche le château de la Brosserie et les arbres majestueux de son parc. Juste après le Moulin de Follet subsiste l'un des plus vieux verger de pommiers et poiriers de la commune, véritable "musée de la Taille" puisque l'on peut y voir des "portes drapeaux", des "bateaux" et des "doubles haies" (obtenues suite à des tailles successives des branches).

2 Après la ferme de la Perrière, on passe devant une maison troglodytique, mais aussi devant des caves, qui furent les premières carrières d'où était extrait, du XIIème au XXème, le tuffeau destiné principalement à la construction de bâtiment. Une plus grande cave fut exploitée jusque dans les années 1990 comme cave champignonnière. Cette même cave fut réquisitionnée par les troupes d'occupation durant la seconde guerre mondiale pour stocker du carburant ainsi que les fameux V1 et V2 qui causèrent tant de dommages outre Manche. A l'arrivée des troupes Alliées, les nazis en dynamitèrent l'accès, ce qui explique la grande dépression à l'entrée.

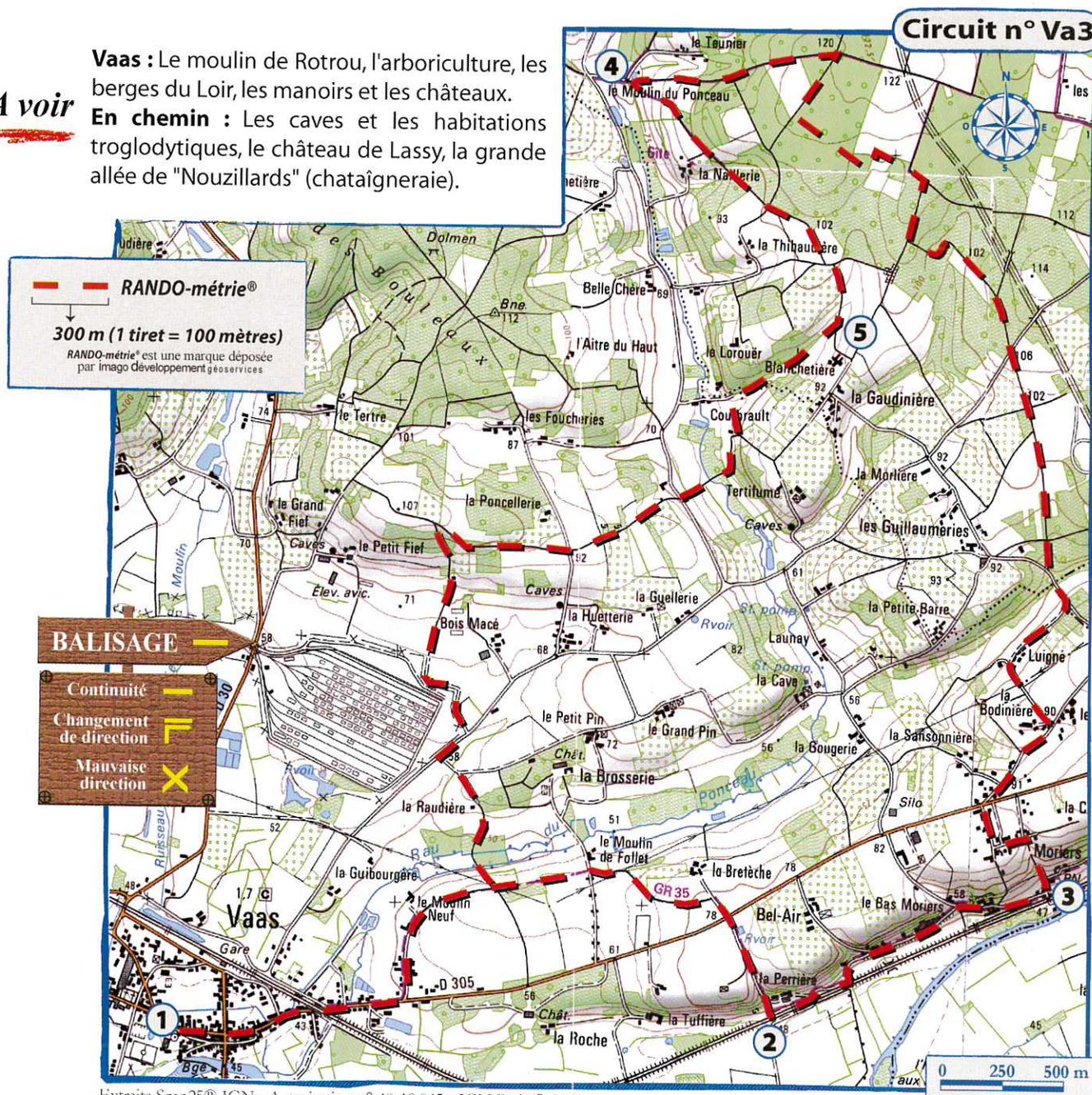
Après avoir traversé le hameau de Bas Moriers, on longe le château de Lassy (ou de Bas Moriers). Endroit connu pour avoir reçu Mistinguett et Maurice Chevalier.



Situation : Vaas, à 13km à l'Est du Lude et à 8,5km à l'Ouest de Château du Loir sur la D305.

A voir

Vaas : Le moulin de Rotrou, l'arboriculture, les berges du Loir, les manoirs et les châteaux.
En chemin : Les caves et les habitations troglodytiques, le château de Lassy, la grande allée de "Nouzillards" (châtaigneraie).



3 Passé ce château, quittez le GR en montant le chemin creux qui prolonge la route (qui elle tourne à droite) en direction du Hameau de Moriers. En haut de ce chemin prendre à gauche puis à droite au four à pain (très beau panorama sur la Vallée du Loir et le château de Maison Rouge à la Bruère sur le Loir).

Traversez la route de Château du Loir - Vaas. Après les Nelleries prendre à gauche en direction de Luigné où un châtaigner, un Nouzillard du Lude, héberge plusieurs loges à pics. Suivre le chemin pour rejoindre la route de Montabon. Au printemps, il est possible d'admirer des orchidées sauvages sur le coté de ce chemin.

En arrivant au goudron prendre à gauche puis à une centaine de mètre plus loin emprunter le chemin montant sur la droite et rentrant dans la châtaigneraie. Le Conseil général de la Sarthe a fait implanter deux panneaux d'informations sur les châtaigniers et le biotope local.

Longer l'autoroute et les vergers jusqu'à la route de Luceau. Prendre à gauche puis à droite le chemin qui s'enfonce dans les bois. Suivre ce chemin et prendre à gauche avant d'aborder un champ cultivé (on aperçoit, derrière, l'autoroute). Au bout de ce chemin qui tourne deux fois à angle droit, prendre à droite et passer devant un bois de jeunes perches de châtaigniers et surtout devant des châtaigniers taillés en « têtard », puis prendre à gauche le chemin qui descend vers le moulin du Ponceau, au milieu de vieux châtaigniers.

4 Juste avant d'arriver sur une petite route goudronnée, après un vieux châtaigner, prendre à gauche le chemin herbeux qui monte vers la châtaigneraie de la Naillerie. Le Conseil général de la Sarthe, propriétaire des lieux, a entrepris de replanter de jeunes arbres pour redonner vie à cette châtaigneraie qui menaçait de s'éteindre, compte tenu de l'âge de ses arbres. Cette châtaigneraie est le domaine des pics (pic vert, pic épeiche, pic épeichette et pic noir) mais aussi des sitelles torchepot, pigeons colombin, étourneaux, sansonniers, ... Traverser la châtaigneraie, passer un carrefour de chemin, puis au bout, prendre à gauche et tout de suite à droite le chemin qui longe un verger.

5 Juste avant d'arriver au fond du vallon, prendre à droite le chemin qui borde le bois, puis après ce bois, suivre à gauche le chemin qui monte. Redescendre à gauche pour, après avoir traversé le Ponceau (à gué ou sur une passerelle) rejoindre la route de Lavernat. Continuer en face, passer un carrefour (panorama sur Vaas et la Vallée du Loir) prendre le chemin creux qui descend à droite pour rejoindre la route de Luceau. Au goudron prendre à droite puis à gauche, passer devant la maison du riau, traverser le Ponceau et rejoindre Vaas en suivant le GR35.

Office de Tourisme Aune & Loir

Espace Lichtenau
72360 MAYET

Tél 02.43.46.33.72

ot.mayet@wanadoo.fr

Mairie de Vaas

Rue Anatole Carré
72500 VAAS

Tél 02.43.46.70.29

Départ : parking de l'église



CHARTRE DU RANDONNEUR

Aime et respecte la nature.

Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.

Reste sur le sentier et sois discret.

Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.

Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.

N'effraie pas les animaux.

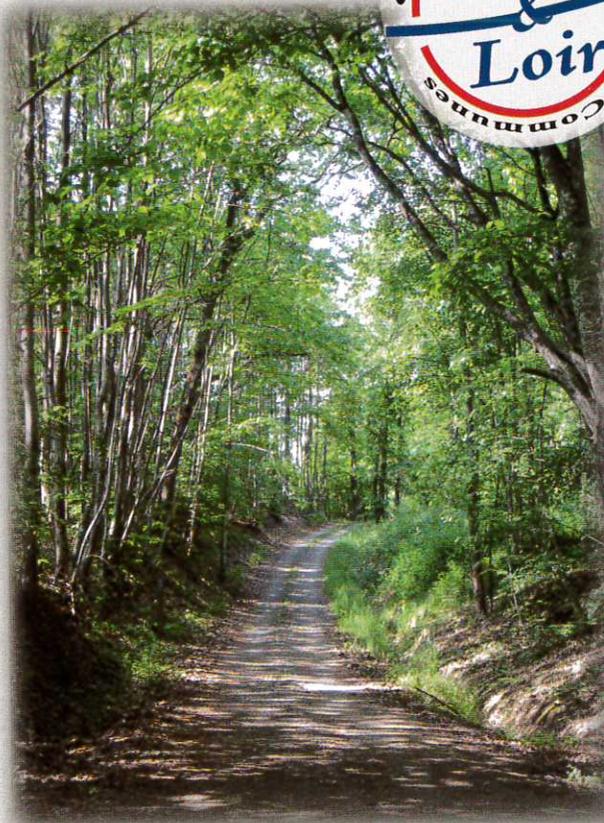
Ne néglige pas les contacts humains.

Respecte et découvre ce monde rural qui t'accueille.

Conception et réalisation : imago développement - 02.47.59.99.86

Vaas

La rando nature



Aller à la découverte de la châtaigneraie, des arbres remarquables qui abritent une grande variété d'oiseaux tels que "pics" et "sitelles".

